

Département de la Dordogne
DOSSIER D'INVENTAIRE
PETIT PATRIMOINE RURAL BÂTI DU PÉRIGORD

CONSEIL GÉNÉRAL
Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et d'Environnement de la Dordogne
(C.A.U.E. 24).

LA PIERRE ANGULAIRE
Fédération des Aînés ruraux
de la Dordogne
(Association loi de 1901)



Arrondissement : Périgueux
Canton : Brantôme
Commune : Agonac
Lieu-dit : Gourjou
Édifice : Chapelle
DOSSIER n°

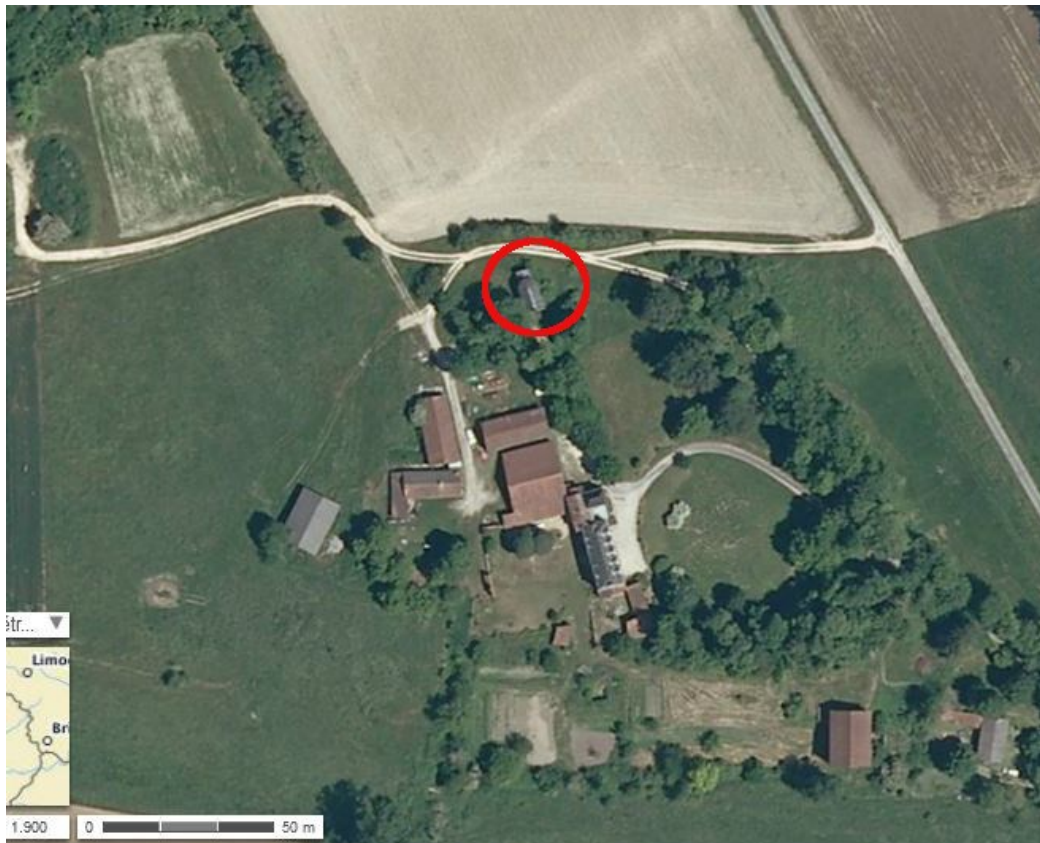
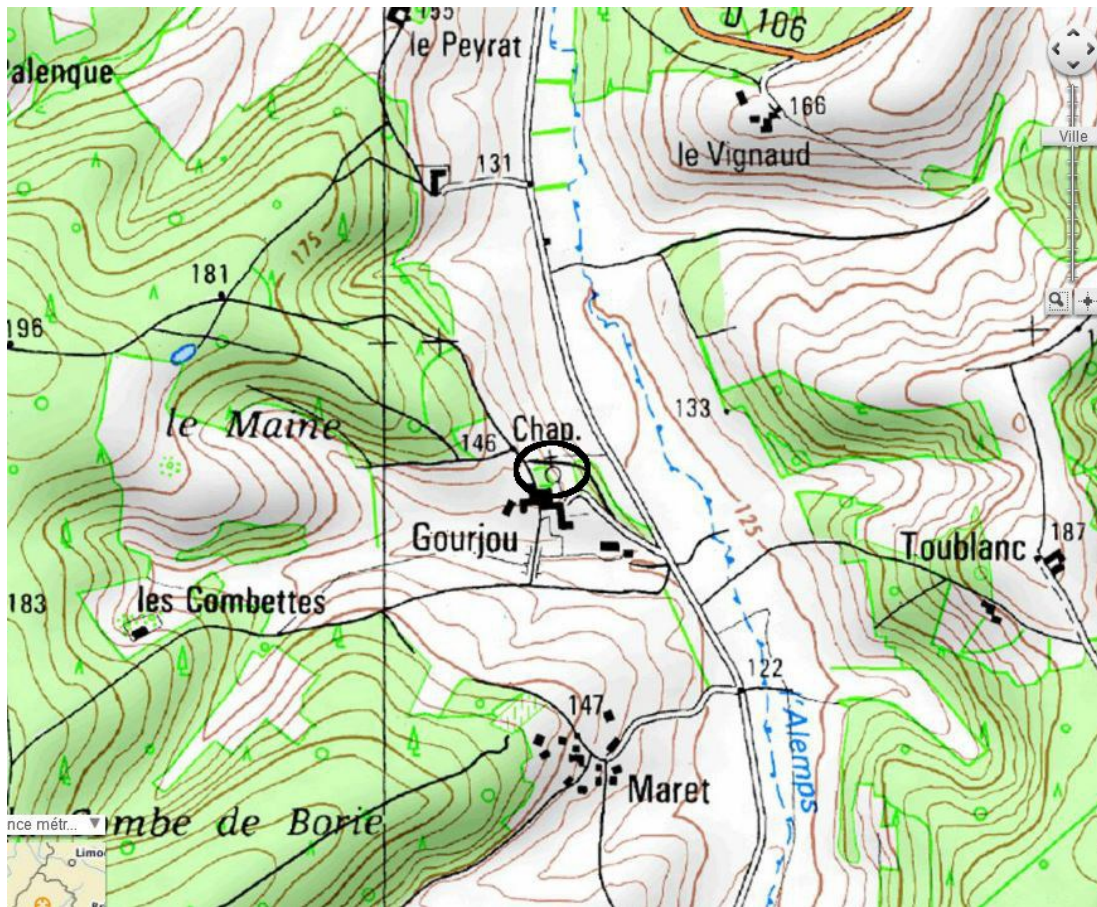
LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Cartes IGN - extrait du site Géoportail

Longitude (référée au méridien international) : 00°43'11,9"

Latitude Nord : 45°17'33,7"

Altitude : 146 m



LOCALISATION CADASTRALE

Cadastre extrait du site cadastre.gouv, mis à jour en CDIF le 18/01/2012, sur le site le 22/03/2013

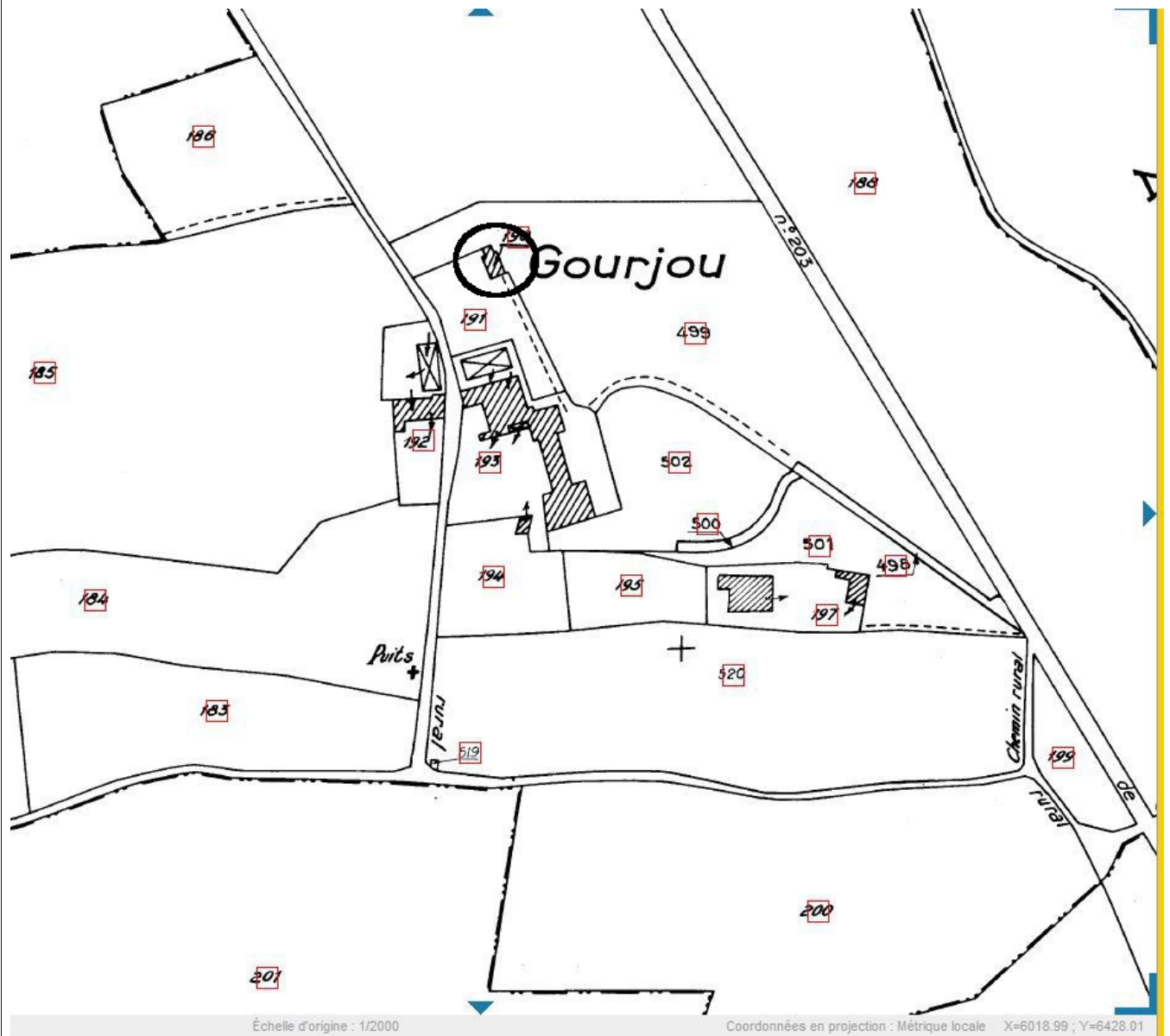
Échelle d'origine : 1/2000

Section : G

Feuille n° G2

Parcelle 190 - Superficie : 66 m² Nature : bâtiment

Propriétaire : nu-propriétaire Vincent Demoures à Gourjou, usufruitière, sa mère Solange Demoures



LOCALISATION CADASTRALE ANCIENNE

Cadastre en date de : 1843

Échelle d'origine : 1/2000

Section : Maret

Feuille n° G2

Parcelle n° 145

Superficie : 58,32 ares

Nature : Terre

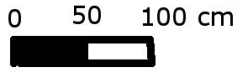
(la chapelle ne figure pas sur ce plan)

Propriétaires :

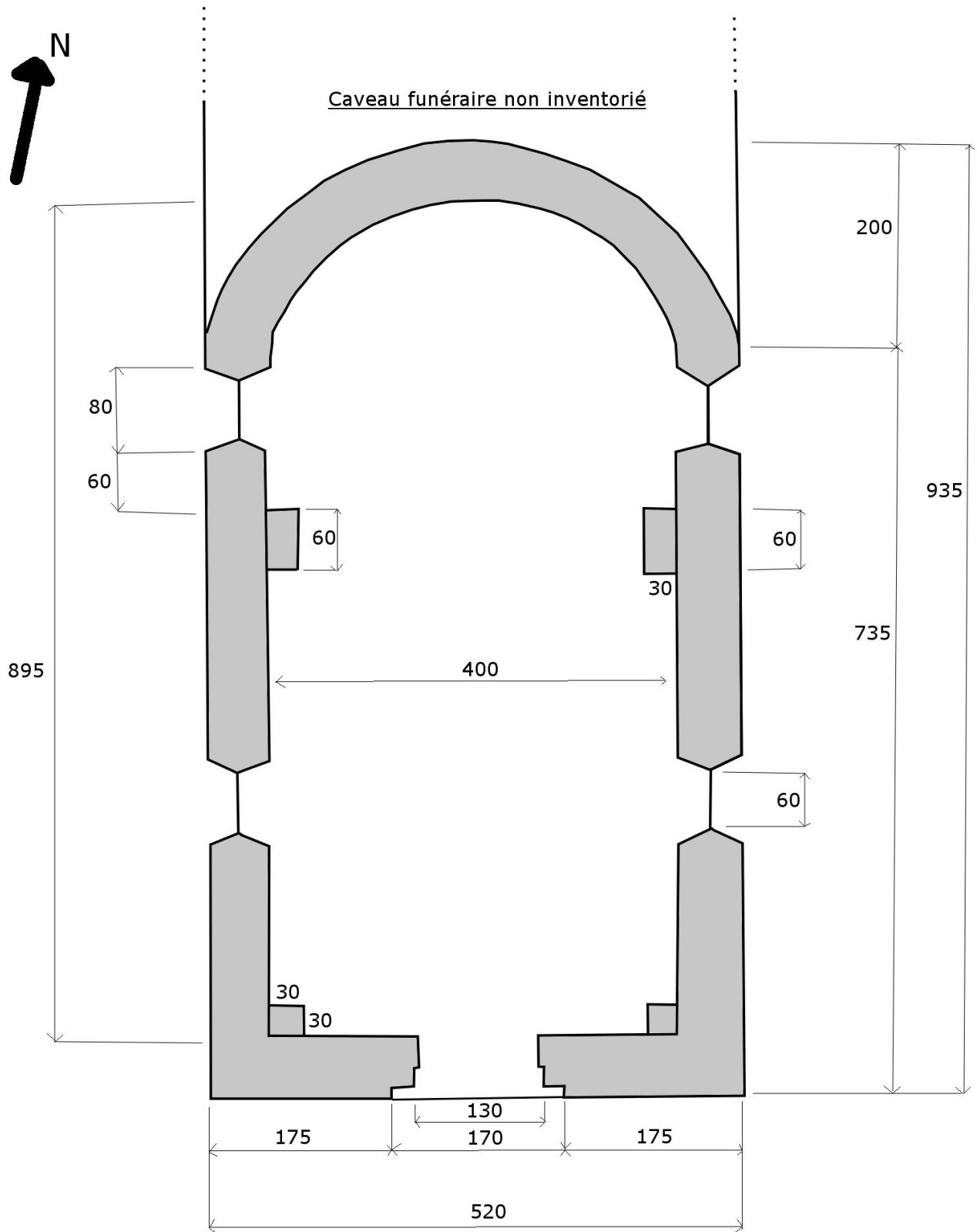
1843 : Jean-Baptiste Aumassip à Périgueux, 1853 Marie Aumassip à Périgueux, 1878 la veuve d'Antoine Rousseau et Emile Demoures son gendre, 1902 Jeanne Demoures, 1903 Fernand Demoures, 1909 Gaston Demoures, 1923, Xavier Demoures



DESCRIPTIF GRAPHIQUE



Coupe AA'



DESCRIPTIF ECRIT

La chapelle du château de Gourjou s'élève en bordure d'un chemin privé desservant les dépendances du domaine, à environ 150 mètres du château.

Elle est construite en moellons de calcaire enduits avec des pierres de taille aux angles des murs, autour du portail et des ouvertures ; elle est couverte d'un toit à deux pans en ardoises soutenu par une corniche débordante en pierre de taille, elle-même soutenue par des corbeaux de pierre.

La nef est de plan rectangulaire et se termine par un chœur en arc de cercle, séparé de la nef par une arcade en arc brisé. Elle est éclairée par deux fenêtres de chaque côté, également en arc brisé, une dans le chœur et une dans la nef. Les murs intérieurs sont recouverts d'un enduit blanc et les joints entre chaque pierre de couleur foncée. Une corniche très sobre, en doucine droite, fait le tour de la nef jusqu'aux piliers de séparation d'avec le chœur. La voûte intérieure est en berceau brisé.

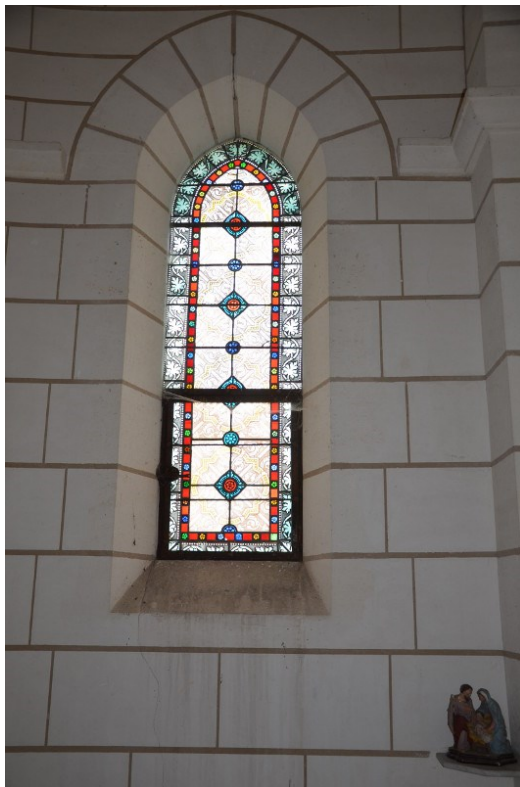
Le porche d'entrée est marqué tout à fait à l'extérieur par un parement en pierres de taille se terminant en arc brisé au-dessus d'une corniche composée d'une superposition d'un bandeau, d'un talon droit et de deux autres bandeaux plus petits. Cette corniche se continue sur le renforcement dans lequel est incluse la porte, encadrée de chaque côté par une colonne à base ronde sur un socle carré : une tore demi-circulaire surmontée d'une gorge également demi-circulaire, puis encore d'une tore. Le haut de la colonne se termine sous la corniche par un chapiteau décoré de feuillages. Le haut de la porte, fixe, est vitrée ; la porte est en bois plein.

Au-dessus de la porte, une fenêtre en forme de croix ou de trèfle à 4 feuilles dont l'embrasure est découpée sur plusieurs niveaux.

La toiture est soutenue par une corniche en pierre de taille .

La chapelle est prolongée à l'arrière, côté chœur, par un édifice de plan carré, auquel on accède par une porte sur le côté. Le pignon arrière est éclairé par une fenêtre semblable à celles de la chapelle : c'est le caveau funéraire de la famille, nous n'y avons pas pénétré.

DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE



Vue sur le caveau funéraire familial



HISTORIQUE ET SOURCES DOCUMENTAIRES

Jusqu'à une époque récente, le domaine de Gourjou a toujours été une résidence d'été de ses propriétaires. Le château a été remanié au XIX^e siècle, mais d'après ses propriétaires, certaines parties, caves notamment, remontent au XIII^e.

Avant la Révolution, le domaine appartenait à la famille d'Artensec ou d'Artenset, famille bourgeoise de Périgueux, dont un membre, Jean-Baptiste d'Artensec fut anobli par le roi Louis XIV par lettres patentes du 15 mai 1655 pour avoir subi la torture pour lui pendant la Fronde.

Un de ses descendants, François, né à Gourjou le 21 juillet 1734, devenu prêtre, fut nommé curé de Saint-Séverin d'Estissac. En 1791, il prêta le serment constitutionnel mais avec des restrictions ce qui le rendit irrecevable. Il fut obligé de se cacher, peut-être à Gourjou, mais finit par être arrêté à Périgueux le 3 août 1794 : traduit devant le tribunal révolutionnaire, il fut condamné à mort et exécuté aussitôt sur la place de la Clautre à Périgueux.

Le domaine, lui, fut vendu comme bien national et acheté par Jean-Baptiste Aumassip, bourgeois de Périgueux. Sa petite fille, Marie Aumassip, décédée en 1853, légua Gourjou pour moitié à son mari et pour moitié à sa tante Anne Ringuet, et fit son autre tante, Françoise Ringuet, épouse de Antoine Rousseau sa légataire universelle. Le mari de Marie vendit sa part à Antoine Rousseau et en 1878 au décès d'Anne Ringuet, célibataire, le reste du domaine revient à Françoise Ringuet-Rousseau devenue veuve entre-temps.

D'après la légende familiale, c'est cette Françoise Rousseau, dite « grand-mère Rousseau », qui fit construire la chapelle et transforma le château. A quelle époque ? La chapelle ne figure pas sur le cadastre napoléonien de 1843. Le service régional de l'Inventaire l'avait datée de 1840-1850, donc plutôt 1850. On peut penser que le mari de Marie Aumassip vendit sa part à Antoine Rousseau peu après le décès de sa femme et la chapelle peut donc avoir été construite à la fin des années 1850.

Après la mort d'Emile Demoures et de sa femme Françoise Rousseau (fille de Françoise Ringuet-Rousseau), le domaine passa successivement à une fille, Jeanne, et un fils, Fernand, tous deux célibataires, pour revenir ensuite au fils aîné Gaston. Celui-ci le légua à son second fils Xavier, grand-père du propriétaire actuel.

La chapelle sert toujours pour des cérémonies privées : baptêmes, mariages.

Sources orales : Mme Solange Demoures, M. Vincent Demoures

Sources écrites :

- Alfred Froidefond de Boulazac, Armorial de la noblesse du Périgord
- Gontran du Mas des Bourboux, L'ancienne noblesse du Périgord subsistant en Dordogne, éd. Pilote 24
- Robert Bouet in bulletin du CHGP n°13 de Décembre 1904
- archives familiales de la famille Demoures
- site Généanet

**DEVENIR DE L'ÉDIFICE
OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS DU RÉDACTEUR**

L'édifice est en excellent état et bien entretenu par la famille.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Noms et prénoms des rédacteurs : Catherine et François Schunck (antenne de Périgueux)

Dossier achevé le : 15 juillet 2013

Date de dépôt au C.A.U.E.

PORTEFEUILLE DOCUMENTAIRE

Extrait de la base Mérimée

Localisation	: 24	Référence : IA24001129
Aire d'étude	: Val de Dronne	
Commune	: Agonac	
Lieu-dit	: Gourjou	
Titre courant	: château	
Dénomination	: château	

Canton : Brantôme

Cartographie : Lambert3 0473200 3333700

Cadastre : 1843 G2 144 ; 1948 G2 193

Statut juridique : propriété privée

Protection :

Dossier d'inventaire topographique établi en 2000, 2005 par Becker Line

© Inventaire général, 2000 ; © Conseil général de la Dordogne, 2000

HISTORIQUE

Datation : 1er quart 19e siècle . .

Auteur(s) :
maître d'oeuvre inconnu.

Commentaire : Château lié à la vigne et vendu comme bien national après la Révolution. Le domaine exploitait 117 hectares dont la moitié était constituée de bois. Une chapelle est érigée entre 1840 et 1850.

DESCRIPTION

SITUATION : isolé

PARTIES CONSTITUANTES : grange; chai; chapelle; portail

MATERIAUX

Gros oeuvre : calcaire; moellon; pierre de taille; enduit
Couverture : ardoise

STRUCTURE

Vaisseaux et étages : 1 étage carré; étage de comble

ELEVATIONS : élévation à travées

COUVERTURE : toit à longs pans; croupe

COMMENTAIRE DESCRIPTIF

Château construit en moellon enduit et en pierre de taille. De plan rectangulaire, le logis est composé d'un étage

carré et d'un étage de comble dont la toiture à croupes est couverte en ardoise. Orientée à l'est, la façade principale est rythmée par cinq travées; les baies de l'étage carré sont achevées par des linteaux cintrés, tandis que les combles sont percés de lucarnes. Le côté occidental accuse une certaine simplicité : la façade n'est rythmée que de trois travées, le décor des fenêtres est fruste et l'étage de comble est remplacé par un simple surcroît. Un petit pavillon carré, construit en pierre de taille, prolonge le corps central du côté nord, ainsi qu'une grange en retour d'équerre. A noter également la présence d'un logement secondaire, ainsi qu'une chapelle isolée voûtée en berceau brisé.